



Parking sauvage de 2 roues sous mes fenetres

Par **bonnan**, le **24/05/2011** à **10:50**

Bonjour,

J'habite en copropriété un appartement situé en rez-de chaussée et donnant sur la sortie des caves. La rampe d'accès à la cave est une grille en métal. 8 véhicules 2 roues stationnent en permanence sous mes fenetres car ils peuvent fixer leur 2 roues avec une chaine autour de la grille. Outre la gêne occasionnée (passages fréquents sous mes fenetres, bruit à toute heure du jour et de la nuit), cela est dangereux car ces 2 roues se trouvent à moins de 2 metres de mes fenetres. En cas d'incendie, cela pourrait être très dangereux pour moi. J'ai contacté à plusieurs reprises le syndic des copropriétaires (Foncia) mais celui ci ne veut absolument rien faire. Ai-je un recours légal et si oui, lequel?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Cordiales salutations

MmE BONNAN